

Le "village" de l'ACDI au Salon de la femme à Montréal

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe au Salon de la femme qui se tient actuellement à Montréal.

En 1981, l'ACDI invite toute la population à rencontrer des femmes du Tiers-Monde et des coopérants canadiens à son "village", créé spécialement pour l'occasion sur le thème *Le Tiers-Monde, la femme et l'ACDI*.

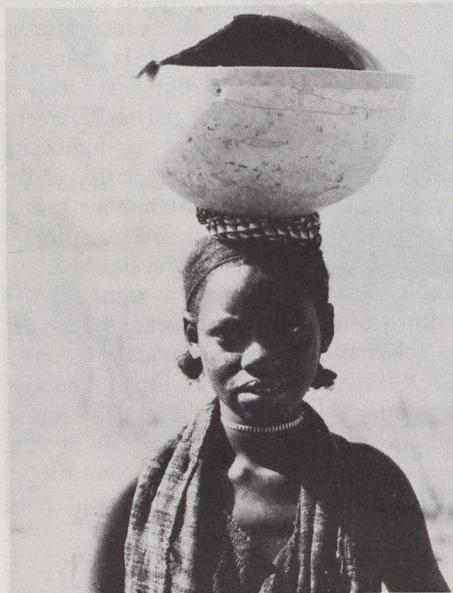
Que ce soit au centre communautaire ou à la place du marché du "village", des femmes du Pérou, du Bangladesh, des Antilles et du Niger livreront leur expérience et parleront de leur pays, de leur famille et de l'appui que le Canada leur apporte par l'entremise des multiples programmes de développement, de santé et d'éducation de l'ACDI. Elles diront aussi comment, dans les campagnes comme dans les villes, elles réussissent de plus en plus à s'organiser elles-mêmes: les femmes obtiennent des prêts pour l'achat d'instruments agricoles, forment des équipes pour défricher la terre ou creuser des puits, s'initient aux soins de santé, demandent des conseils sur la régulation des naissances, construisent des cliniques et mettent sur pied de petites industries artisanales.

Elles sont un milliard à vivre en milieu rural et la survie de leur famille dépend souvent de la vente de leurs produits agricoles et de leurs travaux d'artisanat. Ainsi, sur la place du marché du "village", elles montrent, entre autres, comment tisser un panier de paille ou préparer une sauce aux arachides pour le riz ou le poulet. Ces femmes qui doivent constamment faire preuve d'imagination et d'une capacité d'adaptation hors de l'ordinaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux des leurs, ont également beaucoup à nous apprendre.

Au programme des activités quotidiennes du "village", on compte des expositions d'artisanat avec des démonstrations de techniques utilisées dans plusieurs continents. On y prépare des "petits plats" des quatre coins du globe que les visiteurs peuvent goûter tout en assistant à divers spectacles de chants et de danses traditionnels hautement colorés.

On y donne aussi un aperçu des quelque 1 500 projets d'organismes privés canadiens.

En plus de soutenir le travail de ces organismes à travers le monde, l'ACDI



Michel Fougère, ACDI

Femme du Niger.

administre des centaines d'autres projets allant du financement de coopératives agricoles au Pérou à la formation de femmes travaillant dans l'industrie antillaise du vêtement. De la même façon, plusieurs banques de développement international, comme la Banque africaine de développement, et des organismes internationaux, comme l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé, reçoivent un soutien financier de l'ACDI. Aussi, pour permettre au grand public de se familiariser avec l'ensemble de ces divers programmes, des rencontres avec des coopérants canadiens et des agents de l'ACDI sont-elles prévues pendant toute la durée du salon.

Élections québécoises

Le gouvernement de M. René Lévesque a été reporté au pouvoir à la suite des élections provinciales générales du 13 avril.

Le Parti québécois de M. Lévesque a remporté 80 sièges et 49,2 p. cent des votes, tandis que le Parti libéral du Québec, sous la direction de M. Claude Ryan, en remportait 42 avec 46 p. cent des votes.

Le parti de l'Union nationale qui a obtenu 4,1 p. cent des votes n'a pu faire élire aucun député et son chef lui-même, l'ancien député fédéral Roch LaSalle, a été défait.

Aide fédérale au Québec en matière énergétique

De 1974 à la fin de 1980, le gouvernement canadien a versé, dans le cadre de son Programme d'indemnités pétrolières, \$4,8 milliards afin de permettre aux Québécois d'avoir accès à l'essence et à l'huile à chauffage à un prix raisonnable.

Dans un discours qu'il prononçait dernièrement devant les membres de la chambre de commerce de St-Félicien (Québec), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a souligné que le gouvernement canadien n'avait pas voulu permettre que le pétrole importé soit vendu aux Canadiens au prix mondial, car avoir adopté une telle politique serait revenu à grever démesurément le budget des familles à faible et à moyen revenus. M. Lalonde a fait remarquer qu'un baril de pétrole importé coûte en moyenne \$43,50, mais que les consommateurs québécois ne le payent que \$24,90, puisque la différence est payée par le gouvernement.

Par ailleurs, M. Lalonde a ajouté que le gouvernement consacrerait plus de \$1 milliard au Québec, au cours des quatre prochaines années, pour promouvoir la recherche, les économies d'énergie, le remplacement du pétrole par d'autres formes d'énergie, etc. Il espère que d'ici une décennie, grâce au Programme national de remplacement du pétrole, cette forme d'énergie servira à répondre à 10 p. cent seulement des besoins énergétiques des Québécois, dans les secteurs autres que celui du transport. Le Ministre a noté qu'au Québec le pétrole représente 61 p. cent de l'énergie consommée dans les foyers, 55 p. cent de l'énergie consommée dans les édifices commerciaux et 41 p. cent de l'énergie consommée par l'industrie.

Le ministre Lalonde a annoncé que le gazoduc Québec-Maritimes serait mis en chantier en mai. Il sera construit par la société Gazoduc Trans-Québec et Maritimes au coût d'environ \$1,2 milliard. Les travaux pour l'enfouissement de la conduite principale débiteront au mois de mai au Lac-des-Deux-Montagnes, près de Boisbriand, dans la région de Montréal.

M. Lalonde a ajouté que dans le cadre du Programme énergétique national, le gouvernement canadien verserait quelque \$80 millions à l'industrie forestière québécoise, en 1981, afin de l'aider à utiliser plus efficacement les résidus d'exploitation comme source d'énergie.